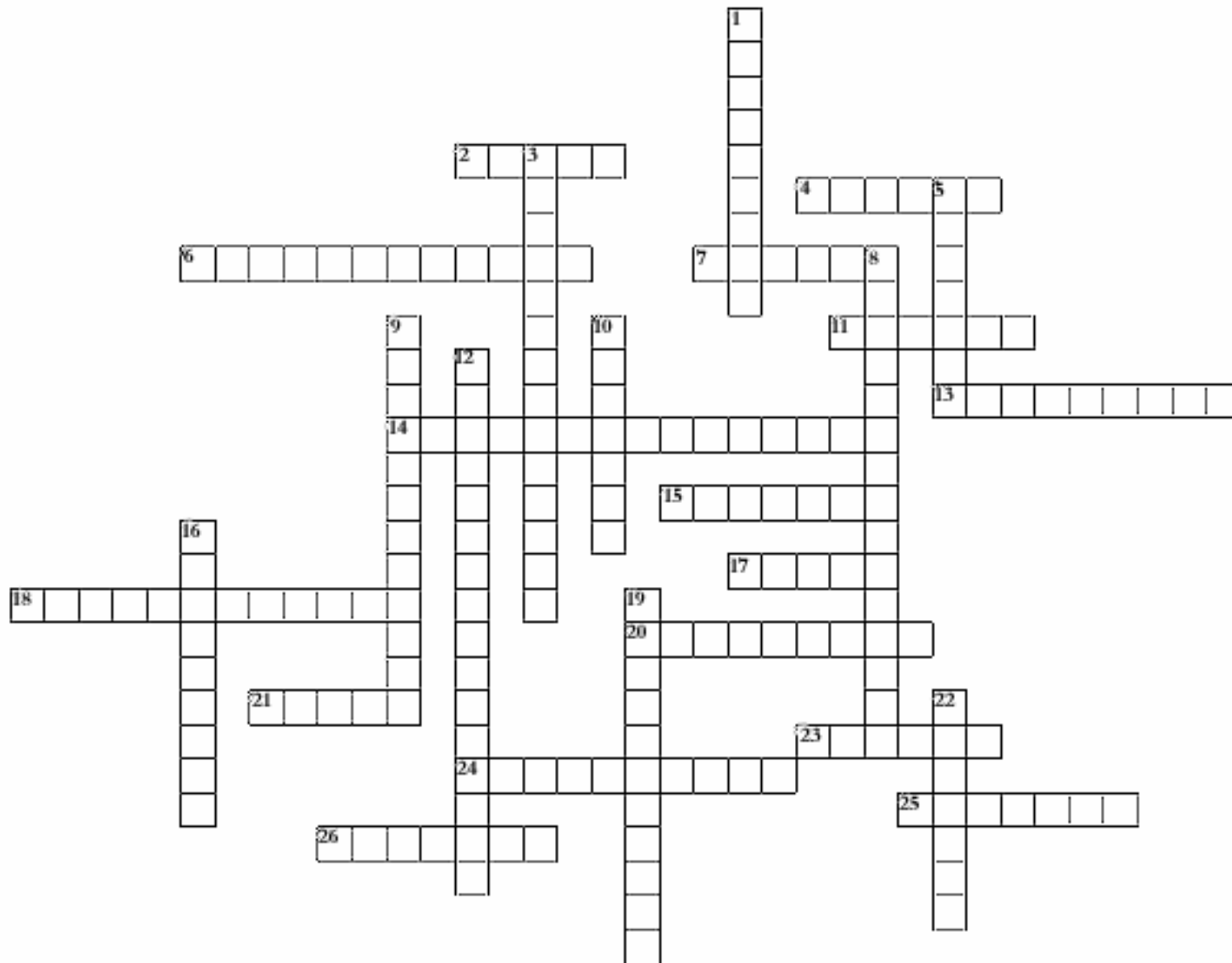


Horizontalement :

2. La France a renoncé à ses prétentions sur la Nouvelle-France dans le *Traité de _____ de 1763*.
4. Lord _____ a été envoyé au Canada pour enquêter sur les causes des rébellions de 1837.
6. Pendant les années 1830, beaucoup de _____ du Haut-Canada voulaient le gouvernement responsable.
7. Le système judiciaire du Canada est historiquement axé sur deux systèmes : la _____ law anglaise et le droit civil français.
11. Le général _____ a été le premier gouverneur du Québec après la conquête.
13. Beaucoup de Britanniques de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e siècle croyaient que les Canadiens français devaient être _____ dans la langue et les coutumes anglaises.
14. L'*Acte* _____ de 1791 a créé le Haut-Canada et le Bas-Canada.
15. Les lois de la Nouvelle-France étaient basées sur la _____ de Paris.
17. Le _____ de famille dominait le gouvernement du Haut-Canada.
18. Selon l'*Acte de l'Amérique du nord britannique de 1867* (rebaptisé la *Loi constitutionnelle de 1867*), le Parlement a le droit de légiférer pour assurer « la paix, l'ordre et le bon _____ ».
20. La « disposition d' _____ » de la *Charte canadienne des droits et libertés* permet aux provinces d'ignorer la Charte dans certains cas.
21. L'*Acte d' _____* a réuni les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada en 1840.
23. Beaucoup de gens font valoir que les dispositions de l'*Acte de _____* ont aidé à empêcher les Canadiens français de se joindre à la Révolution américaine.
24. Lorsque les _____ sont arrivés au Canada après la Révolution, ils s'attendaient à obtenir un gouvernement représentatif.
25. Les invasions des _____ ont convaincu les habitants des provinces maritimes de se joindre à la Confédération.
26. En 1949, la Cour _____ du Canada est enfin devenue le dernier tribunal d'appel pour les Canadiens.

Verticalement :

1. Lord Elgin a prouvé qu'il appuyait le gouvernement responsable lorsqu'il a adopté le *Bill des pertes de la _____* même s'il y était lui-même opposé.
3. À la fin des années 1850, beaucoup de résidents du Haut-Canada exigeaient la « _____ selon la population » pour refléter l'augmentation de la population dans leur province.
5. L' _____ et la Saskatchewan ont dû attendre jusqu'en 1930 pour obtenir le contrôle de leurs ressources naturelles.
8. La première partie du Canada à obtenir le gouvernement responsable a été la _____, en 1758.
9. On considère que la première constitution de fait du Canada était la _____ royale de 1763.
10. G.-E. _____ a travaillé en étroite collaboration avec John A. Macdonald pour donner naissance à la Confédération.
12. Une modification constitutionnelle en 1987 a été adoptée pour donner au gouvernement de Terre-Neuve le contrôle des écoles _____.
16. Les premiers gouverneurs du Québec ont rencontré une farouche opposition des _____ britanniques lorsqu'ils ont tenté de protéger les droits des Canadiens français.
19. Avec le *Statut de _____*, le Canada a cessé d'être une colonie de la Grande-Bretagne.
22. Les articles 91 à 93 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867* (rebaptisé la *Loi constitutionnelle de 1867*) divisaient les pouvoirs du gouvernement entre le gouvernement _____ et les gouvernements provinciaux.



Réponses

Horizontalement :

2. La France a renoncé à ses prétentions sur la Nouvelle-France dans le *Traité de Paris de 1763*.
4. Lord Durham a été envoyé au Canada pour enquêter sur les causes des rébellions de 1837.
6. Pendant les années 1830, beaucoup de réformateurs du Haut-Canada voulaient le gouvernement responsable.
7. Le système judiciaire du Canada est historiquement axé sur deux systèmes : la common law anglaise et le droit civil français.
11. Le général Murray a été le premier gouverneur du Québec après la conquête.
13. Beaucoup de Britanniques de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e siècle croyaient que les Canadiens français devaient être assimilés dans la langue et les coutumes anglaises.
14. L'*Acte constitutionnel* de 1791 a créé le Haut-Canada et le Bas-Canada.
15. Les lois de la Nouvelle-France étaient basées sur la Coutume de Paris.
17. Le Pacte de famille dominait le gouvernement du Haut-Canada.
18. Selon l'*Acte de l'Amérique du nord britannique de 1867* (rebaptisé la *Loi constitutionnelle de 1867*), le Parlement a le droit de légiférer pour assurer « la paix, l'ordre et le bon gouvernement ».
20. La « disposition d'exemption » de la *Charte canadienne des droits et libertés* permet aux provinces d'ignorer la Charte dans certains cas.
21. L'*Acte d'Union* a réuni les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada en 1840.
23. Beaucoup de gens font valoir que les dispositions de l'*Acte de Québec* ont aidé à empêcher les Canadiens français de se joindre à la Révolution américaine.
24. Lorsque les loyalistes sont arrivés au Canada après la Révolution, ils s'attendaient à obtenir un gouvernement représentatif.
25. Les invasions des Fenians ont convaincu les habitants des provinces maritimes de se joindre à la Confédération.
26. En 1949, la Cour suprême du Canada est enfin devenue le dernier tribunal d'appel pour les Canadiens.

Verticalement :

1. Lord Elgin a prouvé qu'il appuyait le gouvernement responsable lorsqu'il a adopté le *Bill des pertes de la rébellion* même s'il y était lui-même opposé.
3. À la fin des années 1850, beaucoup de résidents du Haut-Canada exigeaient la « représentation selon la population » pour refléter l'augmentation de la population dans leur province.
5. L'Alberta et la Saskatchewan ont dû attendre jusqu'en 1930 pour obtenir le contrôle de leurs ressources naturelles.
8. La première partie du Canada à obtenir le gouvernement responsable a été la Nouvelle-Écosse, en 1758.
9. On considère que la première constitution de fait du Canada était la *Proclamation royale de 1763*.
10. G.-E. Cartier a travaillé en étroite collaboration avec John A. Macdonald pour donner naissance à la Confédération.
12. Une modification constitutionnelle en 1987 a été adoptée pour donner au gouvernement de Terre-Neuve le contrôle des écoles confessionnelles.
16. Les premiers gouverneurs du Québec ont rencontré une farouche opposition des marchands britanniques lorsqu'ils ont tenté de protéger les droits des Canadiens français.
19. Avec le *Statut de Westminster*, le Canada a cessé d'être une colonie de la Grande-Bretagne.
22. Les articles 91 à 93 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867* (rebaptisé la *Loi constitutionnelle de 1867*) divisaient les pouvoirs du gouvernement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.